



Université  
de Toulouse

Toulouse, le vendredi 20 juillet 2012

### **Concertation IDEX-UNITI**

**Le 19 juillet 2012, s'est tenue une réunion au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) autour du dossier de l'IDEX de Toulouse.**

Étaient présents :

- Marie-France Barthet (présidente du PRES),
  - Didier Marquis (directeur de l'INSA de Toulouse),
  - Guy Métivier (directeur scientifique référent du CNRS pour le site de Toulouse),
  - Bertrand Monthubert (président de UT3 Paul Sabatier),
  - Olivier Simonin (Président de l'INPT),
  - Bruno Sire (Président de UT1 Capitole),
  - Lionel Collet (directeur de cabinet de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche),
  - Jean-Richard Cytermann (directeur-adjoint de cabinet),
  - Roger Genet (DGRI),
  - Simone Bonnafous (DGESIP),
  - Bernard Carrière (conseiller spécial auprès de la DGESIP et de la DGRI et pour la stratégie territoriale et des politiques de site),
  - Henri Meloni (conseiller des établissements toulousains),
- et plusieurs de leurs collaborateurs.

Après une ouverture par le directeur de cabinet de la Ministre, nous invitant à présenter l'état de notre travail, Marie-France Barthet a fait le point sur le processus de concertation qui a démarré depuis plusieurs semaines. Notre calendrier a également été détaillé. Nous avons fait état du climat constructif dans lequel se déroulent les travaux dans les groupes de travail inter-établissements, et de la démarche de concertation au sein des établissements. Enfin nous avons évoqué la convention de préfinancement qui pose problème sur trois aspects : la date de signature de la convention attributive fin octobre plutôt que fin décembre, l'engagement des programmes de l'IDEX alors que le CA du PRES a décidé de ne pas les mettre en place et la lettre d'accompagnement sur la méthode qui est caduque.

Le conseiller spécial de la DGRI et de la DGESIP, Bernard Carrière, a acté notre démarche de concertation qui est comprise par le ministère. Il a demandé que l'étape de synthèse de la fin octobre fasse l'objet d'un protocole d'accord clairement établi entre les établissements, pour permettre d'engager la négociation avec l'État dans la perspective d'une signature de la convention attributive avant fin décembre.

Une nouvelle réunion est prévue avec le MESR et le CGI dans la seconde quinzaine de septembre.

La délégation a apprécié le climat d'ouverture qui renforce l'importance du travail à mener dans les semaines qui viennent et nous encourageons la communauté à continuer son investissement collectif.